

## 4 BIENNE

**GURZELEN** Les bases réglementaires de construction doivent être changées pour qu'un nouveau quartier voie le jour

# Un nouveau quartier prend forme

MARJORIE SPART

Les choses se précisent pour la mue que connaîtra bientôt le quartier de la Gurzelen. Après avoir présenté les résultats d'un concours d'urbanisme en janvier, les autorités biennoises doivent revoir les bases réglementaires de construction dans le secteur pour que de nouvelles bâtisses puissent voir le jour. La population est invitée à découvrir les changements de la Gurzelen et à émettre son avis sur différents plans de construction jusqu'au 20 janvier.

## Mixité sociale

Pour recontextualiser ces changements urbanistiques qui toucheront la Gurzelen à l'horizon 2020, le maire a rappelé hier matin que l'ancien Stade de la Gurzelen serait démolé au profit d'un nouveau quartier. «A la place du stade et du parking de la Gurzelen seront érigés des lotissements d'habitations. L'école de la Champagne sera agrandie, voire doublée en terme de capacité. Une nouvelle place publique, située à l'ouest de l'ancien stade, fera le lien entre cette nouvelle aire et les nouvelles constructions au sud: le bâtiment Swatch, le lotissement Jardin du Paradis et l'Ile-de-la-Suze», a énuméré Erich Fehr, très heureux des changements profonds qui tou-

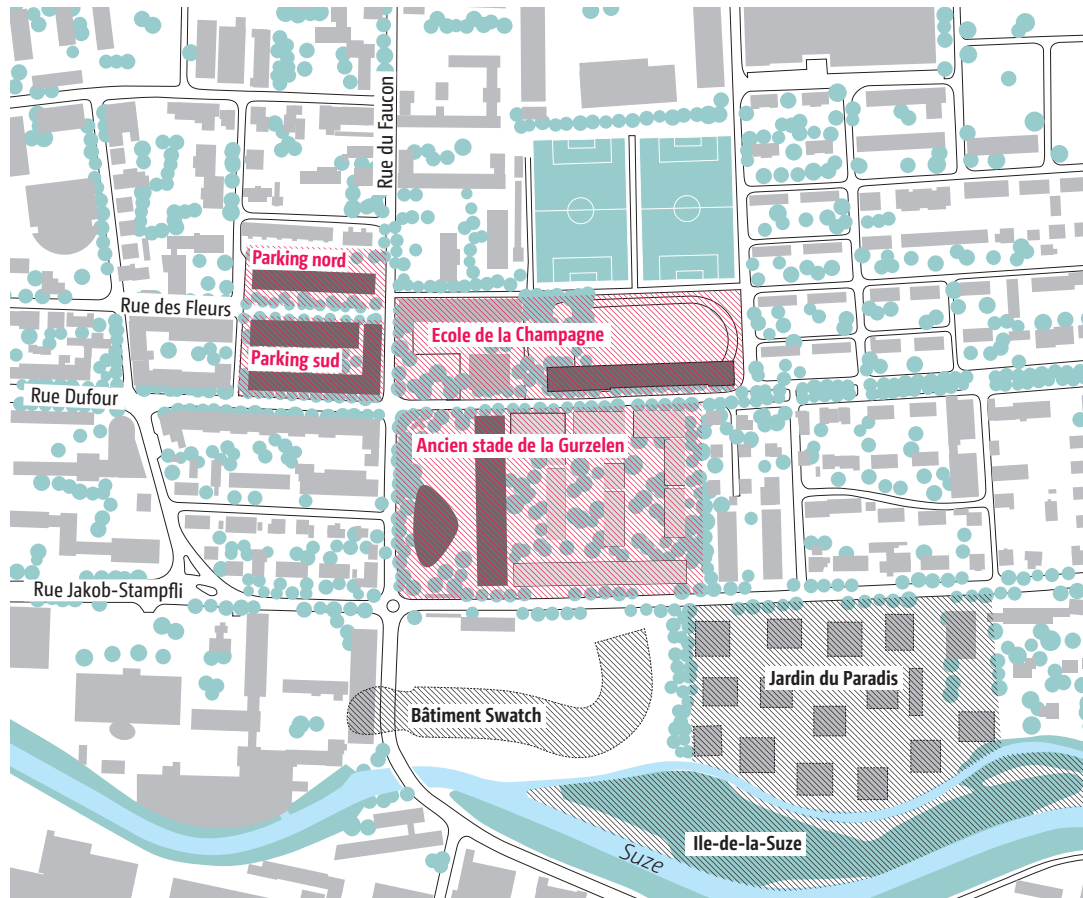
cheront ce secteur de la ville.

Exempt de transit routier et proche d'une zone de détente – l'Ile-de-la-Suze –, cette future aire d'habitation aura tout pour attirer la population. «Nous y attendons une grande mixité sociale», a précisé le maire en soulignant que ces prochains lotissements ne seraient pas dévolus aux personnes aisées et que les coopératives auront tout loisir de s'annoncer pour présenter leurs projets de construction. «Sa situation calme et la présence de l'école de la Champagne toute proche auront de quoi attirer de nombreuses familles.»

## Avec une place publique

L'urbaniste de la Ville, Florence Schmolli, a précisé quelques détails plus techniques du projet. «Là où se situe le stade s'élèveront des bâtisses de cinq étages au maximum. Ceux-ci seront séparés d'une place publique grâce à un édifice de six étages qui constituera la frontière entre les deux zones. Pour favoriser la connexion entre ces parties, des commerces pourront prendre place au rez-de-chaussée.» Un pavillon comprenant une aula sera un des éléments centraux de la place publique. Celui-ci sera utilisé tant par l'école que pour l'organisation de diverses manifestations.

Florence Schmolli a aussi pré-



Le projet de réaménagement de la Gurzelen prévoit de construire un lotissement sur le parking nord, un autre sur la partie sud, d'agrandir l'école, de construire des logements et une place publique sur l'aire de l'ancien stade. Un immeuble fera office de frontière entre la place publique et les logements. INFOGRAPHIE II/ML

cisé que deux bâtiments seront construits sur le parking de la Gurzelen, séparés par la rue des Fleurs qui devra être prolongée de quelques dizaines de mètres. Quant à l'école de la Champ-

agne, elle sera agrandie pour pouvoir accueillir le double d'élèves. Ce qui signifie que la construction empiètera sur le terrain de sport adjacent. «Les installations d'athlétisme seront

vraisemblablement transférées aux Champs-de-Boujean», a indiqué l'urbaniste.

Pour concrétiser ces changements, le projet sera morcelé en plusieurs tranches. Celles-ci se-

ront normalement toutes soumises au Conseil de ville au mois de janvier. Plusieurs crédits – «pour un total d'environ 2 millions de francs», a précisé le maire – seront discutés séparément durant cette première séance législative de l'année.

## Plans à consulter

Les plans de ce nouveau quartier sont disponibles auprès du Département de l'urbanisme. La procédure d'information et de participation débute aujourd'hui et se terminera le 20 janvier. Du 5 au 20 janvier, une exposition avec tous les plans sera mise sur pied au premier étage de la tribune du Stade de la Gurzelen. Le 13 janvier, dès 18h, Erich Fehr et Florence Schmolli seront présents pour répondre aux questions de la population.

Après cette phase de consultation, les autorités cantonales procéderont à un examen préalable de la planification. «En mai, nous voulons mettre le projet à l'enquête publique. Puis en votation populaire en 2017», a indiqué l'urbaniste.

Ce projet global comprenant quelque 350 logements pourra accueillir environ 1000 personnes. «Il devrait être réalisé à l'horizon 2020. Et j'espère que dans 10 ans, tout sera construit», a conclu Erich Fehr. ●

## LA ROTONDE

### La nouvelle saison de Cadenza commence

Cadenza, le cycle de concerts des professeurs de l'École de musique de Bienne et leurs ensembles, ouvre sa saison 2015/2016 dimanche. Pour ce faire, la formation «BEVOICED» se produira à 10h, à La Rotonde, lors d'un concert brunch. Cette formation unit les voix des chanteuses Miriam Burkies et Nyna Dubois avec le pianiste Christoph Schaefer. Ce trio proposera essentiellement des œuvres de sa propre composition. ● C-MAS

## LA VOIRIE

### Une lecture musicale de Cyprien Rochat

Une lecture mise en musique du roman de Jean-Pierre Rochat, prix Michel-Dentan 2013, «L'écrivain suisse allemand» se tiendra dimanche 18h à la Voirie. Les extraits seront lus par Antoine Joly et par l'auteur avec un accompagnement musical d'Amin Mokdad. Une séance de dédicaces suivra la lecture. ● C-MAS

PUBLICITÉ

vitra.



Lounge Chair Design: Charles & Ray Eames, 1956

«Home Stories pour l'hiver»: Achetez un fauteuil Lounge Chair au Grand Repos et profitez! [www.vitra.com/winterstories](http://www.vitra.com/winterstories)

BRECHBÜHL INTERIEUR

Brechbühl Interieur AG, Hauptstrasse 54, CH-2560 Nidau, [www.brechbuehlinterieur.ch](http://www.brechbuehlinterieur.ch)

## NIDAU Le processus de participation sur le projet Agglolac est terminé

# Des voix insatisfaites se font entendre

La procédure publique de participation concernant Agglolac est arrivée à son terme vendredi. Plus de 150 prises de position sont parvenues à la chancellerie de Nidau, une participation jugée élevée par Rudolf Zoss, urbaniste de la Ville. Beaucoup de privés ont fait part de leurs observations. Ils ne se sont pas limités à remplir le questionnaire ad hoc mis à la disposition du public, mais ont saisi l'occasion pour exprimer leurs réserves. Certains riverains reprochent aux autorités leur «manque de transparence» quant à la modification partielle de la réglementation de base en matière de construction.

## Concept de mobilité douce

Cinq organisations environnementales ont attendu la date butoir pour participer à la consultation: le WWF, Pro Natura, l'ATE, Pro Velo et l'Association de protection des oiseaux Milan. Toutes se sont montrées critiques face au projet en l'état. Dans une déclaration commune, elles souhaitent notamment que les voitures soient interdites, du moins en partie, ce qui résoudrait plusieurs problèmes: les nuisances sonores, les conflits liés aux zones de détente et la pollution en général.

L'UDC nidovienne ne partage pas du tout cette opinion. Elle estime que l'absence de places de stationnement et l'interdiction faite aux voitures de circuler dans ce nouveau quartier ne feraient qu'augmenter le trafic dans les rues voisines, où les nouveaux résidents chercheraient inévitablement à se garer. Les organisations environnementales partent au contraire du principe que le parking de la gare de Bienne ne se trouve qu'à quelques pas et qu'Agglolac serait très bien desservi par les transports publics. Elles misent aussi sur l'engouement de la population pour des zones d'habitation sans voitures. Et de militer pour un concept de mobili-



Les avis restent mitigés au terme de la procédure de participation. ARCHIVES

té douce favorisant les transports publics, les pistes cyclables et les zones piétonnes. Un concept pour le trafic est aussi réclamé par les socialistes de Nidau, qui ont dit soutenir le projet dans sa globalité.

## Efficacité énergétique

Les organisations jugent également l'efficacité énergétique du projet insuffisante. Sous cette forme, celui-ci ne répond aucunement aux critères de la société à 2000 watts tels que la population de Nidau les a acceptés lors de la votation de 2012. Selon le WWF, avec un tel projet, Nidau perdrait à coup sûr son label Cité de l'énergie. Et l'ATE d'enfoncer le clou: «Il faut décréter tout le quartier Agglolac zone certifiée 2000 watts.» Les Verts de Nidau et ceux de Bienne exigent également la réalisation d'un quartier exemplaire en matière énergétique, avec pour objectif les

standards de la société à 2000 watts. Le PS nidovien juge en outre trop petite la surface dédiée aux espaces verts.

Même son de cloche du côté des organisations environnementales qui font remarquer à la société en charge du projet qu'elle n'a pas tenu compte de prises de position antérieures. Du point de vue écologique, elles ne constatent ainsi «aucune évolution significative» dans le rapport de planification. Elles réclament donc avec insistance des surfaces vertes, des toitures et des façades végétales, ainsi que le remplacement de tout biotope digne de protection appelé à disparaître en raison des travaux. Ce serait surtout le cas pour le défrichement programmé de l'«Erlenwäldli», le petit bois aux aulnes. Les Verts ne font pas mystère de leurs intentions: si ces points sont négligés, «ils combattront le projet Agglolac». ● LSG-MG